

Compte-rendu du Conseil d'école du 17 octobre 2017 **Ecole maternelle de la Billardière Epernon**

Etaient présents , Mme ROMAGNY, Mme DE FRANCO, Mme DELBAUVE, Mme BONVIN
Mmes CRON, MARGAT, MACE

Excusée : Mme FERANT Inspectrice de l'Education Nationale

Compte-rendu rédigé par Mme ROMAGNY

1. Effectifs :

74 élèves dont 25 PS, 28 MS, 21 GS

Prévisions pour l'année 2018/2019 à rendre à l'Inspection pour le 15 novembre.

Demande faite à la mairie : liste des enfants nés en 2015.

2. Aménagement de la cour de récréation.

- Les travaux du bâtiment périscolaire avancent. La date de fin de travaux n'est pas encore déterminée.

- Par contre l'installation du préau n'est pas terminée. Il reste à faire l'enrobé au bas des poteaux. Les enseignantes ont demandé une protection sur les arêtes des poteaux.

Ces finitions devraient être terminées pour la rentrée des vacances de la Toussaint.

Nous avons déjà récupéré un bel espace de cour, ce qui rend les récréations moins dangereuses. Les enfants en profitent plus.

Nous remettrons la bâche sur le sable avant les vacances. Le sable devra être changé.

Nous commencerons les plantations de fleurs dans le petit jardin après les vacances de la Toussaint. Merci aux services espaces verts pour la terre.

Nous demanderons la remise en place du serpent au sol dès la fin des travaux du préau et nous réfléchirons à un nouveau tracé vélo quand le bâtiment périscolaire sera terminé.

3. Travaux dans l'école.

- Pour les petits travaux et réparations diverses, un mail est envoyé à Mme GOMY à la mairie. Elle prévient les services techniques, qui viennent rapidement. Nous les en remercions.

- Nous sommes vigilantes quant au phénomène des mauvaises odeurs. RAS en ce moment.

- De travaux d'étanchéité sur le toit devraient être réalisés pendant les grandes vacances 2018. Ensuite, nous redemandons de nouvelles peintures dans l'entrée, les toilettes et la BCD.

- Juste avant le début du conseil, un incident sur la structure de la cour nous a été signalé. Après vérification le lendemain matin avec le personnel du périscolaire et les enseignantes, une partie de la structure a été condamnée et nous faisons une demande de travaux et d'entretien.

4. Exercices de sécurité.

- **Exercice incendie** : réalisé le 28 septembre 2017. Il s'est déroulé dans le calme, mais a demandé un peu trop de temps à cause du passage derrière les classes qui est très rétréci à cause des travaux.

- **Exercice PPMS intrusion** (réalisé conjointement avec l'élémentaire le 12 octobre 2017). Nous avons simulé une intrusion côté préau. Mme DELBAUVE classe N°2 a prévenu à voix basse les enseignantes des 2 autres classes. Le personnel du périscolaire présent dans l'école a participé de manière active à l'exercice en encadrant et rassurant les petites sections.

Les élèves de Mme DELBAUVE ont joué « au roi du silence ».

Les élèves de Mme DE FRANCO se sont déplacés en silence.

Les élèves de Mme ROMAGNY ont marché comme des petites souris pour que le chat ne les entende pas.

Evacuation réalisée rapidement et dans le silence, en passant par la cantine et en rejoignant la cour de récréation de l'élémentaire.

Il reste à faire dans l'année 2 exercices incendie et 2 exercices PPMS risques majeurs.

Présentation des 2 PPMS.

5. Vote du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est reconduit à l'unanimité des personnes présentes.

6. Projet de l'année 2017/2018

Pour cette année, nous avons soumis un projet artistique et culturel (PAEC) à l'Inspection qui l'a validé. Nous travaillerons toute l'année sur les contes traditionnels. Les 2 classes de Moyens/grands travailleront sur les mêmes contes. Les Petits sur des contes plus adaptés à leur âge. Nous avons privilégié ce thème dans nos achats : albums des différentes versions des contes et des contes détournés ; marionnettes et théâtres ; puzzles ; ... Les 3 spectacles de l'année sont sur ce thème : 11 octobre les 3 petits cochons ; 8 décembre le Noël de petit loup (le Chaperon Rouge) ; le 30 mars Pierre et le loup. Ce travail devrait nous conduire en fin d'année à un spectacle des enfants et une sortie au Château de Breteuil.

Autre sortie déjà prévue : le Cinématernelle aux Prairiales « un hiver féérique ».

7. Beneylu

Dès les vacances de la Toussaint les parents de tous les élèves auront reçu leur code d'accès et pourront se connecter pour partager avec leur enfant les activités et les belles découvertes faites en classe sur cette période. Nous espérons que cette année les parents seront plus nombreux à se connecter.

Rappel : de plus en plus d'informations passeront par cet outil au cours de la scolarité des enfants. Le nombre de documents papiers devant être réduit.

8. Questions diverses

- **Bilan coopérative**

L'assemblée générale de coopérative a eu lieu en réunion plénière avant les réunions de classe. Pour l'année 2016/2017 les dépenses ont été de 4 901,13€ et les recettes de 5 524,40€ (soit un bénéfice de 623,27€).

En octobre 2017 50 familles sur 72 ont donné à la coopérative pour un total de 800€.

La mairie nous a accordé une subvention de 4 000€ versés en mai 2017.

Nous avons actuellement en banque 8 500€.

- **Stagiaires**

Un stagiaire (sur la demande de la Mairie) jusqu'en janvier 2018 (orientation professionnelle)

Peut-être un ou une stagiaire collègue en décembre 2017.

- **Semaine de 4 jours**

La Mairie va envoyer à chaque famille et aux enseignants un questionnaire nominatif: semaine de 4 jours ou semaine de 4 jours et demi. Sur ce questionnaire, les parents pourront comparer les avantages et les inconvénients des 2 propositions en termes d'horaires et de tarifs.

9. Questions des parents

- **Est-il possible d'ouvrir le portail blanc pour faciliter le passage entre les 2 écoles ?**

Pas d'ouverture prévue de ce portail. Cette ouverture ne correspondrait pas aux contraintes du plan Vigipirate.

Si les parents ont un enfant à l'élémentaire et un à la maternelle, nous conseillons aux parents d'aller d'abord chercher l'enfant à l'élémentaire. Ces parents doivent aussi se rapprocher de la Directrice de l'élémentaire pour lui faire part de ce problème.

- **Qui surveille les enfants pendant le repas de midi et combien de personnes ?**

2 ATSEM, 2 dames du périscolaire et 2 personnel du restaurant scolaire.

- **Absence de viande dans les menus Hallal.**

Pas de changement. Décision prise au lors de la commission chargée de la restauration scolaire.

- **A quand le paiement du périscolaire sur le site, comme l'année dernière avant la fusion des différentes communes ?**

Cette question sera transmise au périscolaire.

- **Pourrait-on envisager de modifier les horaires du périscolaire ?**

Cette question sera transmise au périscolaire. Pour répondre à ces 2 dernières préoccupations des parents, un responsable du périscolaire sera invité au prochain conseil d'école.

Fin du conseil : 22h10

Le deuxième conseil d'école aura lieu le mardi 20 février 2018.